



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE LBFCBad SAISON 2025/2026

Version 5/07/2025

Nom du tournoi :
N° de dossier Poona :
Club ou comité organisateur du tournoi :
Date(s) et lieu(x) de la compétition :

Tournoi de Simples Hommes du BVV
2600305
Badminton Valdahon Vercel
Dimanche 20 décembre 2026 à Valdahon

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type :
Il s'agit d'un tournoi nocturne
Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la LBFCBad et de ce présent règlement.
Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :
Le niveau géographique de la compétition est :
2) La compétition se déroule du :
3) Dans :
Salle 1 =
Salle 2 =
Salle 3 =
Salle 4 =
4) Le logiciel utilisé sera :
5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est :
Ses décisions ou celles de ses adjoints sont sans appel. Le (la) juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.
6) le (la) GÉO principal(e) est :

Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans)
Non
National
20/12 2026 au 20/12 2026
1 7 terrains
7 terrains
terrains
terrains
terrains
BadNet
Stéphane BOUHELIER (BVV25)
Olivier NOUVELOT (BVV25)
Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de
inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.
8) Les disciplines sont les suivantes :
SH oui SD non DH non DD non Mx non Simple Intergenre Non Doubles Intergenre Non
Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour (simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)
Sans objet
9) Chaque joueur peut participer à maximum :
10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en
En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le (la) JA principal(e) se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries et ou les formats de tableaux dans l'intérêt de la compétition.
11) Les matchs se joueront conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton :

NC à R4
une discipline(s)
Poules vers élimination directe
Au meilleur des 3 sets de 15 points

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera
13) La date limite de réception des inscriptions est fixée au
Le nombre maximum de joueurs sera de
Une liste d'attente sera établie
14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)
adresse mail :
lien BadNet :
adresse postale :
15) Le joueur devra être licencié
16) Les droits d'engagement sont de :
1 tableau
Par équipes
17) Le paiement se fera
18) Le paiement est à effectuer
Aucune inscription ne sera prise en compte sans son règlement.
19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :
La confection des tableaux sera effectuée le :
La confection des tableaux sera faite en tenant compte

individuellement ou par club ou par comité
10/12 2026
100
pour l'ensemble de la compétition
en cas de surnombre selon les critères suivants :
Critère 1 - Date de paiement
Critère 2 - Date d'inscription
Sans objet
à la date du tirage au sort
16 €
Sans objet
Sans objet
individuellement ou par club ou par comité
en ligne sur Bad Net ou par virement
03/12 2026
12/12 2026
du CPPH

FORFAITS

20) Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription.
Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

21) Le joueur doit alors envoyer, au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition, un justificatif à la CLOT LBFCBad à clot@lbfcbad.fr ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REMPACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :
En suivant l'ordre de la Liste d'Attente

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre et revenir à l'heure convenue.

25) Le volant de référence plume sera

RSL n°3

Le volant de référence plastique sera

Néant

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif.

Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaités par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.

27) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

en auto-arbitrage et par officiels

28) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

29) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à

trois minutes

de prise de contact avec le

terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

Ce temps peut être modifié sur décision du JA

30) Les feuilles des matchs

ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

31) Pour tout volant touchant une structure fixe

Toujours faute

Pour tout volant touchant un élément difficilement perceptible

À remettre au service comme en jeu

Tout volant touchant les panneaux de basket et leurs poteaux de fixation sera considéré comme LET une fois au service

32) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

33) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

34) Toute inscription et participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement et des différents codes de conduite.

35) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle tout au long de la compétition.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

36) Exceptionnellement, et uniquement sur demande de l'intéressé, un joueur peut être décalé dans la catégorie au-dessus de la sienne si l'organisation et lui-même estiment le niveau plus approprié au sien.

37) Tout joueur doit être présent dans la salle 45 minutes avant son premier match, sauf pour le premier créneau de la journée où ce délai est ramené à 30 minutes.

38) Tout joueur doit se faire pointer dès son arrivée auprès de la table de marque. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge-Arbitre.

39) L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, aux Juges-Arbitres, aux arbitres désignés par le Juge-Arbitre et aux membres de l'organisation. Les coachs peuvent donner entre les échanges des conseils aux joueurs, c'est à dire seulement quand le volant n'est pas en jeu. Pendant les arrêts d'une minute et les arrêts de deux minutes, chaque joueur peut être rejoint sur le terrain par 1 personne au maximum. Ces personnes rejoignent les joueurs une fois que les joueurs ont changé de demi-terrain, et elles doivent quitter le terrain quand l'arbitre annonce : "20 secondes".

40) La tenue sportive doit être conforme à la circulaire de la Fédération Française de Badminton et soumise à l'appréciation du Juge Arbitre. Les chaussures doivent être propres et réservées à la pratique du badminton.

41) Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, sauf pendant les pauses réglementaires. Il doit donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.

42) Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales doit le signaler dès son arrivée au Juge-Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

43) Si un joueur ne souhaite pas voir diffuser sa ou ses photos (prise(s) pendant la compétition) sur notre site <http://www.badmintonvaldahonvercel.fr/> ou sur la page Facebook du BVV après la compétition, il est tenu de le signaler à la table de marque le jour de la compétition.

44) L'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription de tout(e) joueur(se) dont elle estime que la présence risquerait de nuire à la bonne organisation et au bon déroulement du tournoi.

